



# Vienne



#### District de la Vienne

Siège social :

1 rue François Prat -86000 POITIERS

Accueil:

Tél.: 05.49.61.17.35 Fax: 05.49.61.66.51 Site et E-mail:

Site officiel : http://foot86.fff.fr Email : district@foot86.fff.fr Horaires d'ouverture des Bureaux :

Lundi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
Mardi : Fermé\* /13h30. 17h30
Mercredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
Jeudi : Fermé\* /13h30. 17h30
Vendredi : 9h30. 12h30/13h30. 17h30
(\*Fermé : accueil physique et téléphonique)

### AGENDA de la SEMAINE

#### Samedi 15 juin

Clôture dængagement en Coupe de France

#### Samedi 15 juin au stade Rébeilleau à Poitiers

Finale Challenge Renaudie à 13h30 Sport Adapté à 14h45 Finale Coupe Tassin à 17h Foot en Marchant à 19h15 Finale Coupe L. David à 20h

#### Dimanche 16 juin à Verrières

Finale Challenge des Réserves à 14h Finale Coupe Jolliet Rousseau à 16h

#### Jeudi 20 juin

Commission Jeunes à 17h00

### **Sommaire**

Partenaire	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 5
Commission Sportive	p. 6
Commission Jeunes	p. 8
Commission Arbitrage	p. 14
Commission Ethique	p. 15
Informations diverses	p. 17

N° 434 . vendredi 14 juin 2019



pour TOUS

### FINALES DES COUPES DEPARTEMENTALES

# Samedi 15 juin 2019 Stade Paul Rébeilleau à POITIERS

■ 13h30 : Challenge Marcel Renaudie : SMARVES 2 . BEAUMONT ST CYR 5

■ 14h45 : rencontres Sport Adapté

■ 17h00 : Coupe André Tassin : BUXEROLLES 1 . NEUVILLE 1

■ 19h15 : démonstration Foot en marchant

20h00 : Coupe Louis David : ANTRAN 1 . LoENVIGNE 1

Tarifs: entrée 5". 1/2 tarif pour les étudiants (sur justificatif). gratuit (-) de 16 ans

# Dimanche 16 juin 2019 Stade à VERRIERES

14h00 : Challenge des Réserves : NEUVILLE 2 . JAUNAY CLAN 2

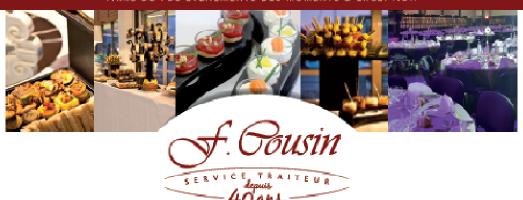
■ 16h00 : Coupe Jolliet Rousseau : AVANTON 1 . POITIERS GIBAUDERIE 1

Tarifs: entrée 5 ". 1/2 tarif pour les étudiants (sur justificatif). gratuit (-) de 16 ans

# Partenaire de la semaine







# La passion du service et du goût depuis 40 ans

#### SUBLIMER ET METTRE EN SCÈNE DES PRODUITS DE QUALITÉ



DE L'ÎLE DE FRANCE À L'AQUITAINE, PLUS DE 500 000 CONVIVES COMBLÉS CHAQUE ANNÉE



# Cousin Traiteur Poitiers 7 rue Marcellin Berthelot - Pôle République,

86000 POITIERS info@cousin-traiteur.fr / Tel. 05 49 41 09 14

# Cousin Traiteur La Rochelle rue du 8 mai - ZAC de Beaulieu, 17138 PUILBOREAU

contact@cousintraiteur-lr.fr / Tel. 05 46 35 57 70

www.cousintraiteur.fr



# **AVIS AUX CLUBS**

### **Engagements 2019/2020**

Les engagements pour les équipes départementales seront disponibles fin de semaine prochaine.

#### A l'attention des clubs de la L.F.N.A.

La Commission Régionale de Contrôle des Mutations a pour mission principale de contrôler et réguler les demandes de changement de club.

Ainsi, elle doit statuer sur lænsemble des oppositions émises par les clubs en Période Normale et dæxaminer les dossiers litigieux Hors Période.

Pour cela, vous trouverez dans « informations diverses » du présent journal une note de fonctionnement de la Commission qui servira de base règlementaire pour sa prise de décision.

Merci dy prêter une attention particulière et notamment sur le nouvel article voté limitant les mutations des catégories de Jeunes.

Pour toute information, merci de prendre contact avec Vincent VALLET (Direction du pole compétitions licences terrains L.F.N.A. - 05 45 61 83 95 - <a href="mailto:vvallet@lfna.fff.fr">vvallet@lfna.fff.fr</a>).

### Formation de secrétaires

Une formation administrative pour les secrétaires de clubs est planifiée le :

#### Jeudi 27 juin 2019 (heure et lieu à déterminer en fonction des inscriptions)

Merci de nous confirmer votre participation (avec le nombre de personnes présentes) par mail (district@foot86.fff.fr).

# Action Ethique et Convivialité clubs de Départemental 5 et Départemental 6

La fin de saison approche. Pensez à voter <u>pour élire l'équipe de votre poule correspondant le mieux à la notion</u> <u>d'Ethique</u> (accueil, respect des adversaires, des dirigeants et accompagnateurs, des arbitres, du public, de l'esprit de ieuo ).

Pour cela, il faut retourner le formulaire « Action Ethique et Convivialité » au District de la Vienne (qui se trouve dans «Informations diverses » du présent journal) ou communiquer votre lauréat par courriel (via Zimbra).

### **Engagement Coupe de France 2019/2020**

Veuillez noter que les <u>engagements pour la Coupe de France saison 2019/2020</u> sont ouverts sur Footclubs! Les clubs engagés lors de la saison 2018/2019 ont été pré-engagés automatiquement pour la saison prochaine. Si vous souhaitez participer à cette épreuve, vous devez impérativement valider votre engagement. A vous de jouer!

#### Engager son équipe dans « Footclubs », comment faire ?

- Placez-vous dans la saison 2019/2020 (choix de la saison sous le logo « Footclubs »)
- Allez dans le menu Compétitions -> Engagements
- Sur la ligne correspondant à la Coupe de France, renseignez le champ "Avis club" en choisissant "Accord" (ou "Refus" si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
- Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton "Valider".

Si la compétition n'apparaît pas, c'est que vous n'y avez pas participé la saison passée. Dans ce cas-là, cliquez sur le bouton « engager une équipe » - choisir centre de gestion « FFF » - cocher à gauche en face de la coupe choisie. Merci de saisir le terrain défini pour cette compétition en précisant si vous possédez un éclairage classé - puis <u>validez</u> l'engagement.

#### La clôture des engagements sera effectuée le 15 juin 2019.

Le montant de længagement est de **52 euros** (débités sur le compte du club). **Merci de noter que les ententes ne sont pas autorisées en Coupe de France.** 

# **Engagement Coupe Gambardella Crédit Agricole 2019/2020**

Les <u>engagements en Coupe Gambardella Crédit Agricole pour la saison 2019/2020</u> sont ouverts sur Footclubs. Les clubs engagés lors de la saison 2018/2019 ont été pré-engagés automatiquement pour la saison prochaine. Si vous souhaitez participer à cette épreuve, vous devez impérativement valider vos engagements. A vous de jouer!

#### Engager son équipe dans « Footclubs », comment faire ?

- Placez-vous dans la saison 2019/2020 (choix de la saison sous le logo « Footclubs »)
- Allez dans le menu Compétitions -> Engagements
- Sur la ligne correspondant à la Coupe choisie, renseignez le champs "Avis club" en choisissant "Accord" (ou "Refus" si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
- Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton "Valider".

Si la compétition n'apparaît pas, c'est que vous n'y avez pas participé la saison passée. Dans ce cas-là, cliquez sur le bouton « engager une équipe » - choisir centre de gestion « F.F.F. » - cocher à gauche en face de la coupe Gambardella Crédit Agricole. Merci de saisir le terrain défini pour cette compétition - puis valider l'engagement.

La clôture des engagements sera effectuée par la F.F.F. le 15 juillet 2019 pour la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

Merci de noter que <u>les ententes et les Groupements sont autorisés en Coupe Gambardella Crédit Agricole.</u>

IMPORTANT: Vous noterez ci-dessous (extrait du règlement de cette coupe) que les licenciés U19 ne peuvent plus participer à la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

Par conséquent, les clubs peuvent soy engager à condition de participer à un championnat U18 ou U19 (sans faire jouer les licenciés U19).

#### « A partir de la saison 2019-2020 :

Les joueurs doivent être qualifiés en conformité avec les Règlements Généraux et leurs Statuts. Pour participer à lépreuve, les joueurs licenciés amateurs ou sous contrat doivent être licenciés U18 et U17. Les joueurs licenciés U16 peuvent également y participer à condition de l'article 73.1 des Règlements Généraux de la FFF. »

# Prise de licence dématérialisée et cotisation en ligne

Dans sa démarche d'innovation continue, la **Fédération Française de Football** a à c%ur de proposer à ses clubs de **nouveaux services digitaux** qui leur facilitent la vie et leur permettent de **réduire les charges administratives.** 

#### PRISE DE LICENCE DEMATERIALISEE

Depuis la saison 2017/2018, les clubs peuvent profiter du service de dématérialisation des demandes de licences qui permet aux adhérents de remplir leur formulaire de demande de licence directement en ligne (renouvellements et nouvelles demandes pour les joueurs amateurs et dirigeants).

#### **COTISATION EN LIGNE**

Depuis la saison 2018/2019, les clubs utilisant la dématérialisation des demandes de licences peuvent également proposer aux adhérents qui le souhaitent de payer leur cotisation en ligne par Carte Bancaire!

Ces 2 services permettent de diminuer les charges administratives des clubs.

Afin de bien expliquer les avantages de ces 2 services pour les clubs : <a href="https://www.fff.fr/e/licence-dematerialisee-cotisation-en-ligne/">https://www.fff.fr/e/licence-dematerialisee-cotisation-en-ligne/</a>

# **AVIS AUX ARBITRES**

### Renouvellement de la licence « Arbitre » district 2019/2020

Vous avez reçu par mail les documents nécessaires pour votre renouvellement de licence arbitre 2019/2020. Merci de prendre connaissance des nouvelles décisions pour les examens de votre prochain dossier médical.

Les arbitres peuvent, dès à présent, **télécharger** leurs dossiers sur le site du District (rubrique « Documents » - « Documents généraux » - « Arbitrage »), les compléter et nous les <u>transmettre dès que possible et avant le :</u>

- 15 juillet 2019 : fiche de renseignements arbitres district
- 31 août 2019 : dossier médical 2019/2020

La demande de licence 2019/2020 est à réclamer auprès de votre club (merci de la compléter et de la redonner au club pour saisie).

ATTENTION: échographie cardiaque

### **CLASSEMENTS ARBITRES 2018/2019**

Le classement des arbitres 2018/2019 (sous couvert de la validation par le Comité de Direction) est disponible dans « Informations diverses » du présent journal.

# **COMMISSION SPORTIVE LITIGES ET CONTENTIEUX**

#### Réunion du mercredi 12 juin 2019 Procès-verbal n° 42

**Présidente** Mme Maryse MOREAU

Présents MM. Didier DANIEL, Éric MAIOROFF, Jean-Louis OLIVIER et François PAIREMAURE.

**Excusés** MM. Roger GAULT et Gérard MOUSSAC.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 41 avec la modification suivante :

**Présidente** Mme Maryse MOREAU

Présents MM. Didier DANIEL, Éric MAIOROFF, Gérard MOUSSAC et Jean-Louis OLIVIER

Excusés MM. Roger GAULT, Gérard MOUSSAC et François PAIREMAURE

\*\*\*\*\*

#### FUSIONS – CHANGEMENT de NOM

Suite à la validation du Comité de Direction de la LFNA, la Commission enregistre pour la saison prochaine :

- la fusion des clubs de Cernay et St Genest. Le nom du nouveau club est Union Cernay St Genest
- la fusion des clubs de Smarves et Iteuil. Le nom du nouveau club est le Football Club Smarves Iteuil,
- le changement de dénomination du club de Couhé => Football Club Valence en Poitou Couhé

#### **DEPARTEMENTAL 4**

### Match n° 20694822 : La Pallu (2) Ë Poitiers 3 Cités (3) en poule A du 26/05/19

Courrier recommandé du club de Loudun.

La Commission demande des rapports sur les faits mentionnés sur le courriel du club de Loudun (28/05/19 à 10h32) à recevoir avant le vendredi 21/06/19 :

#### Pour le club de La Pallu :

- M. PACREAU Sébastien (Président du club)
- M. BOUCHERY Benoît (banc de touche)
- M. JAMET Jean Marie (banc de touche)
- M. FOURNIAU Nicolas (joueur nº 4 et capitaine)

#### Pour le club de Poitiers 3 cités :

- M. ABID ALI Saad (Président du club et présent sur le banc de touche)
- M. LARE Yendoudananin (banc de touche)
- M. NGADOU YIMGA Gabriel Ange (banc de touche)
- M. TAHO Blehouin Gnomblehi K. (joueur n° 1 et capitaine)

#### Dossier en instance.

#### **CHAMPIONNAT FÉMININ**

#### Courriel du Stade Poitevin à la LFNA

La Commission enregistre la réponse de la Commission Fédérale des Règlements & Contentieux qui précise que luéquipe du Stade Poitevin ne pourra, sauf dispositions contraires prévues dans les Règlements de la Ligue, suppager qua plus bas niveau des compétitions féminines en 2019/2020.

#### **DIVERS**

### Courriels des clubs dEAntran et La Pallu :

Réponses par la messagerie Zimbra.

Courriels des clubs de Mignaloux Beauvoir (07/06/19 à 22h36) et St Julien IFArs (07/06/19 à 15h13)

Pris note de leurs v%ux pour la composition des poules.

\*\*\*\*\*

Prochaine réunion : sur convocation. La présidente, Maryse MOREAU. Le secrétaire, François PAIREMAURE



# **COMMISSION JEUNES**

#### Réunion du jeudi 13 juin 2019 Procès-verbal n° 32

Président M. Philippe BARRITAULT

MM. Jean-Pierre BERNARD, Jean Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY

Excusé M. Sébastien GAGNAIRE

\*\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 31 sans modification

\*\*\*\*\*\*

Remerciements à Sébastien Gagnaire qui rejoint la commission des jeunes.

\*\*\*\*\*\*

#### **JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS**

Remerciements au club de La Ligugéenne pour la ccueil de la journée et son soutien à la granisation.

#### **COUPES et CHALLENGES DU 1er JUIN A BONNEUIL MATOURS**

Remerciements au club de :

- Bonneuil Matours pour loaccueil des finales des challenges et son soutien à logranisation.

- Usson-Lqsle/Adriers pour avoir remplacé le désistement de dernière minute de la Ligugéenne.

Compte tenu des décisions prises pour dœutres clubs lors des saisons précédentes, la Commission décide dœxclure le club de Ligugé du challenge Maurice Dansac pour la saison 2019/2020.

Félicitations au club de Poitiers 3 Cités pour loattribution des deux seuls cartons verts (fair play) de la journée.

Lauréats des challenges

Challenge U17/18 à 11 Jaunay Clan

Challenge U15 à 11 GJ Vallée Vienne et Moulière

Challenge U17/18 à 8 Vouneuil/Quinçay/Béruges
Challenge U15 à 8 Antoigné/ Châtellerault Portugais

Challenge U13 Maurice DANSAC SO Châtellerault Challenge U11 Stade Poitevin

## **ACCESSIONS EN LIGUE – SAISON 2019/2020**

La Commission a reçu les accords des clubs suivants :

Accession en U18 Régional 2 Buxerolles

Accession en U16 Régional 2 Gj Vallée Vienne et Moulière

Accessions en U14 Régional 2 Migné-Auxances

Montmorillon

#### **CHAMPIONNAT U17/18**

#### Match n° 21270781 : Ligugé/Sm/lt/Sb/Fo (3) Ë Gj Foot Sud 86 (2) en Départemental 2 poule A du 18/05/19

La Commission enregistre la décision de la Commission Sportive Litiges et Contentieux qui donne match perdu par pénalité à læquipe de Ligugé/Sm/lt/Sb/Fo (3) avec 0 but à 3 pour en donner le gain à læquipe de GJ Foot Sud 86 (2).

# Match n° 21270806 : Poitiers St Eloi/Asac (1) Ë La Pallu/Cer/Cis/St Gen (2) en Départemental 2 poule B du 18/05/19

Courriel du club de Poitiers St Eloi.

2ème forfait de læquipe de La Pallu/Cer/Cis/St Gen (2) (sans déplacement)

Amende de 10" au club de La Pallu.

Compte-tenu du forfait de lœquipe de La Pallu/Cer/Cis/St Gen (2), la Commission retire læmende pour feuille de match non transmise dans les délais.

Dossier classé

#### Feuille de Match Informatisée

# Match n° 21270749 : Gj Val de Clouère (1) Ë Montamisé/Sèvres/Poitiers Cep (1) en Départemental 1 du 18/05/19

FMI non transmise et feuille de match papier non reçue

Courriel de M. Antoine CARTAIS, arbitre officiel de la rencontre, indiquant loutilisation de la FMI

Courriel du club de Montamisé indiquant loutilisation de la FMI ainsi que le score de la rencontre.

Sans réponse du club de Gj Val de Clouère, la Commission enregistre le résultat de 5 à 0 en faveur de lœquipe de Montamisé/Sèvres/Poitiers Cep (1)

La Commission demande aux deux clubs pour le jeudi 20 juin 2019 :

- o La composition de son équipe (numéro de maillot . numéro de licence . nom et prénom)
- o Les éventuelles sanctions et blessures.
- o Le nom du capitaine
- Le nom des arbitres

#### Dossier en instance

# Départemental 1 Ë saison 2019/2020

(poule prévisionnelle)

6 Equipes reléguées de régional 6 Equipe maintenues en D1 6 Equipes de D2 accédant en D1

Neuville (1)

GJ Vallée Vienne et Moulière (1)

Loudun (1)

GJ Foot Sud 86 (1)

Ligugé (1)

Montamisé/Sèvres/CEP 1892 (1)

Poitiers 3 Cités (1)

GJ Vallée de Miosson (2)

Migné Auxances (1)

Availles en Châtellerault (1)

#### Rappel règlement des compétitions jeunes saison 2019/2020

<u>Article 1</u>: Les engagements doivent parvenir au service compétitions du District via Footclubs avant la date limite fixée par la commission doprganisation (31/07/2019).

Dans le cas de non-respect de celle. ci, léquipe sera rétrogradée en division inférieure.

#### **CHAMPIONNAT U15**

# Match n° 21270954: Poitiers 3 Cités (1) É Chasseneuil St Georges (1) en Départemental 2 poule C du 23/03/19 La Commission enregistre la décision de la Commission de Discipline qui donne match perdu par pénalité à lœquipe de Chasseneuil St Georges (1) avec 0 but à 11 pour en donner le gain à lœquipe de Poitiers 3 Cités (1).

### Match n° 21270936 : St Benoît (1) Ë Gj 3 Vallées 86 (2) en Départemental 2 poule B du 18/05/19

Courriels des clubs de St Benoît et Gj 3 Vallées 86.

1<sup>er</sup> forfait de læquipe de St Benoît (1)

Amende de 10" au club de St Benoît.

Compte-tenu du forfait de lœquipe de St Benoît (1), la Commission retire læmende pour feuille de match non transmise dans les délais.

Dossier classé

# Départemental 1 Esaison 2019/2020

(poule prévisionnelle)

6 Equipes reléguées de régional 6 Equipe maintenues en D1 6 Equipes de D2 accédant en D1

Montmorillon (1)
Poitiers ASAC (1)
Ligugé (1)
Loudun (1)
Neuville (1)
Jaunay Clan (1)
Sud Vienne Région de Couhé (1)
Vouillé (1)
SO Châtellerault (2)
Antoigné/ Châtellerault Portugais (1)

#### Rappel règlement des compétitions jeunes saison 2019/2020

Article 1: Les engagements doivent parvenir au service compétitions du District via Footclubs avant la date limite fixée par la commission doprganisation (31/07/2019).

Dans le cas de non-respect de celle. ci, léguipe sera rétrogradée en division inférieure.

#### **CHAMPIONNAT U13**

#### Match n° 21271081 : Stade Poitevin (2) Ë St Benoit (1) en Départemental 1 poule B du 18/05/19

La Commission enregistre la décision de la Commission Sportive Litiges et Contentieux qui donne match perdu par pénalité à læquipe du Stade Poitevin (2) avec 0 but à 3. Læquipe de St Benoit ne bénéficie pas des points correspondants au gain du match.

Match n° 21271213 : GJ Val de Clouère (1) ËGJ 3 Vallées 86 (2) en Départemental 2 poule C du 11/05/19 En læbsence de réponse aux sollicitations, la Commission donne match perdu par forfait à læquipe de GJ Val de

Clouère.

# Départemental 1 Ë saison 2019/2020 (poule prévisionnelle)

6 Equipes se maintenant en D1 6 Equipes de D2 accédant en D1

Buxerolles (1)
SO Châtellerault (2)
Loudun (2)
GJ Vallée du Miosson (1)
Poitiers 3 Cités (1)
GJ Vienne et Moulière (1)
GJ Val de Vonne (1)
Chasseneuil St Georges (1)
Ligugé/Sm/lt (2)
Stade Poitevin (3)

#### Rappel règlement des compétitions jeunes saison 2019/2020

Article 1: Les engagements doivent parvenir au service compétitions du District via Footclubs avant la date limite fixée par la commission doprganisation (31/07/2019).

Dans le cas de non-respect de celle. ci, léguipe sera rétrogradée en division inférieure.

#### **RENCONTRES U11**

#### Match n° 21361942 : Naintré (3) Ë Cenon sur Vienne (1) en Départemental 3 poule B du 18/05/19

Courriels des clubs de Naintré et Cenon sur Vienne.

3ème forfait de lœquipe de Naintré (3) (sans déplacement de lœquipe de Cenon sur Vienne (1)) Amende de 10" au club de Naintré.

Sagissant du 3ème forfait, laéquipe de Naintré (3) est déclarée forfait général à compter de ce jour.

Compte-tenu du forfait de lœquipe de Naintré (3), la Commission retire læmende pour feuille de match non transmise dans les délais.

Dossier classé

# Match n° 21361968 : Senillé-St Sauveur/ GJ Val de Gart. (1) Ë Bonneuil/Vouneuil (2) en Départemental 3 poule C du 18/05/19

Feuille de match non parvenue au District . Résultat non saisi La commission donne match perdu aux deux équipes.

Dossier classé

#### Match n° 21362099 : Vicq/St Savin (2) Ë Stade Poitevin (4) en Départemental 3 poule H du 04/05/19

Courriel du club de Vicq sur Gartempe

1er forfait de læquipe du Stade Poitevin (4) (sans déplacement)

Amende de 10" au club du Stade Poitevin.

Compte-tenu du forfait de lœquipe du Stade Poitevin (4), la Commission retire læmende pour feuille de match non transmise dans les délais.

Dossier classé

#### **RAPPEL: ACCESSIONS – RETROGRADATION DISTRICT**

# U17-18 ó Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2018 - 2019

Départamental 1	Vient de régional	5	Démontomontal 1
Départemental 1	Monte en régional	-1	Départemental 1
(1X10)	Descend en Départemental 2	-7	(1X10)
10 équipes	Vient de Départemental 2	3	10 équipes
Départemental 2	Monte en Départemental 1	-3	Départemental 2
(3X8) 24 équipes	Vient de Départemental 1	8	(?? <mark>X8</mark> ) ?? équipes



# U15 ó Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2018 - 2019

D( ) 11	Vient de régional	4	D(
Départemental 1 (1X10)	Monte en régional	-1	Départemental 1 (1X10)
10 équipes	Descend en Départemental 2	-7	10 équipes
1. 1. 1	Vient de Départemental 2	4	1
Départemental 2	Vient de Départemental 2	7	Départemental 2
(4x8) 32 équipes	Monte en Départemental 1	-4	(?? <mark>X8</mark> ) ?? équipes

# U13 ó Accessions et rétrogradations à la fin de saison 2018 - 2019

Départemental 1	al 1 Monte en Régional		Départemental 1	
(2x10)	Descend en Départemental 2	-11	(1X10)	
20 équipes	Vient de Départemental 2	3	10 équipes	
	Monte en Départemental 1	-3		
Départemental 2	Vient de Départemental 1	11	Départemental 2	
(3X10) 30 équipes	Descend en Départemental 3	-23	(2X10) 20 équipes	
	Vient de Départemental 3	5		
Départemental 3	Vient de Départemental 2	23	Départemental 3	
(4x8 + 1X7) 39 équipes	Monte en Départemental 2	-5	( ?? x 8) ?? équipes	



# U11 ó Accessions et rétrogradations à la fin de la saison 2018 - 2019

Départemental 1	Descend en Départemental 2	-6	Départemental 1
(2X8)			(5X4)
16 équipes	Vient de Départemental 2	10	20 équipes
	Monte en Départemental 1	-10	
Départemental 2	Vient de Départemental 1	6	Départemental 2
(5X8)	Descend en Départemental 3	-16	(9X4)
40 équipes	Descend on Departemental 5	-10	36 équipes
	Vient de Départemental 3	16	
Départemental 3	Vient de Départemental 2	16	Départemental 3
(5X7 + 2x8)			( ?X4)
51 équipes	Monte en Départemental 2	-16	??équipes

### **DIVERS**

# Courriel du club de Brion St Secondin

Pris note

Prochaine réunion : jeudi 20 juin 2019 à 17h

Le Président, Philippe BARRITAULT La secrétaire, Françoise BERTON

# **Commission de District d'Arbitrage**

#### Réunion du Mardi 28 Mai 2019 Procès-verbal n° 09

Présidente : Mme. N. LE BRETON

<u>Présents</u>: Mme I. TOURRAIS, MM., L. BRUNETEAU, G. CHARON, B. DUPUIS, C. FLORENT (représentant de la commission technique), P. RIVIERE, F. VEDEL.

<u>Excusés</u>: MM. S. AUBINEAU, JM. APERCE, L. BEULET, M. DOUSSELAIN, D. PLAINCHAMP, S. RAGER (CTRA), JL RIDEAU (Représentant de la protrage au bureau du Comité de Direction).

\*\*\*\*\*

Approbation du PV de la CDA n°8 du 14 mai 2019.

\*\*\*\*\*

La CDA remercie le club de Montamisé pour le prêt de leurs installations pour la réunion de la commission, les locaux du District étant en travaux.

La CDA félicite Alice AUBOURG pour sa désignation en tant quarbitre assistante 2 sur la finale de la coupe de Nouvelle-Aquitaine Féminine.

### **CLASSEMENTS ARBITRES 2018/2019**

Ludovic AUGER næyant pu être observé, le classement des D1 PROMOTIONNELS est gelé pour la saison 2018/2019.

La CDA fait les classements qui devront être validés par le Comité de Direction.

La Présidente, Nathalie LE BRETON

Le Secrétaire de séance, Gaël CHARON

# **COMMISSION DE L'ÉTHIQUE ET LA PREVENTION**

#### Réunion du jeudi 23 mai 2019 à 18h à Sèvres-Anxaumont Procès-verbal n° 9

Président : D Colin

Présents: D Cantet, JM Nicolas, Y Vergnaud, R Gallais, MH Lagrange, D Artus.

Excusés: G Baraudon, B Pétonnet, D Fraudeau, D Giraud, JN Guennegueues, JP Péguin, A Gouffé.

\*\*\*\*\*\*

Approbation du PV de la réunion du 18 avril 2019

#### Remerciements

Exceptionnellement, et compte tenu des travaux en cours au siège du District, la réunion se déroule au complexe sportif de Sèvres-Anxaumont. Nos remerciements à l'adjoint Joël Roy pour sa disponibilité.

# Challenge de l'Ethique : organisation des remises

#### L'Envigne 1, le 11 mai :

Le club de Id Envigne vient de se voir remettre le challenge de loéthique au classement intermédiaire de Départemental 2. Une remise officielle autour du président du District S. Basq et de D. Giraud, membre de la commission de l'Ethique. « Lopbjet de ce challenge est dopnocurager le respect de valeurs sportives et humaines, le respect de lapture, de lapture, des équipiers, des dirigeants et de laptitre, du matériel et des infrastructures mises à disposition par la collectivité. », souligne ce dernier. Avec seulement 1 carton rouge et 24 cartons jaunes, Id Envigne est loéquipe de D2 qui a affiché le comportement le plus irréprochable sur le terrain.

#### Cernay 1 le 12 mai :

Léquipe première, a reçu le challenge de léthique de Départemental 3 au titre du 2ème classement intermédiaire des mains de D. Giraud, trésorier adjoint du District et membre de la commission de thique. Cette cérémonie a donné lepccasion au coach M. Desfossé de souligner lémportance du respect sur le terrain « Léthique, jet tiens. Ça fait partie de ma façon de voir les choses et de travailler. La saison dernière avait été compliquée en terme de gestion des cartons. Ça faisait partie des points à corriger cette année. Jepi été entendu, les joueurs ont beaucoup travaillé, certains ont divisé par trois leur nombre de cartons ».

Le club, qui partage cette première place avec les équipes de Fleuré et de Béruges, a reçu les félicitations du maire L. Roy : « Cœst sécurisant pour les parents de savoir que le club, ses dirigeants et encadrants sont reconnus pour leur attitude. Cœst toute la vie associative qui en profite ».

#### Poitiers Gibauderie 1, le 14 mai :

Accueil chaleureux et convivial par les responsables du club A. Fatihou et B. Ballaire, entourés de dirigeants, de joueurs et joueuses de l'équipe féminine. D. Colin et J.M. Nicolas représentaient la commission de l'Ethique du District de la Vienne. Cette remise de récompenses a également été l'occasion pour le club, d'offrir à chaque joueur, éducateur et arbitre un maillot floqué à son nom et aux couleurs du club.

#### Fleuré 2 le 20 mai :

Remise de récompenses à Dienné lors d'une soirée « Partenaires » du club de Fleuré, autour d'une centaine de personnes, dont les joueurs des diverses équipes du club, du président H. Gabard et du vice-président S. Painault, de plusieurs dirigeants, éducateurs et arbitres, du président du District S. Basq accompagné de membres de la commission de l'Ethique et de la Prévention, J.M. Nicolas, Y. Vergnaud et D. Artus.

### Participation au Comité de Direction du 6 mai 2019

A l'invitation du Président S. Basq et de son comité, notre commission était représentée à la présentation, par S. Bibard, du budget prévisionnel du District pour l'année 2019/2020.

Furent également évoqués les v%ux des clubs et diverses informations, telles que les Médailles de Ligue, la Journée Nationale des Bénévoles, la Finale de la Coupe de France, le projet de fusion de plusieurs clubs du 86, la journée olympique, le mondial des clubs Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.



# Action « Soyons PRETS » de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Football, Respect, Plaisir à La Pépinière, samedi 4 mai en championnat régional, où les U16 du Poitiers FC recevaient leurs homologues du Palais sur Vienne (87).

J.M. Nibaudeau et L. Milord, dirigeant et éducateur poitevins et F. Maupin, leur égal pour le Palais ainsi que la Commission de la Ethique et de la Prévention du District de la Vienne reprenaient laction de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine avec un protocole davant-match spécial : entrée sur le stade avec des enfants du club hôte vêtus de tee-shirts de la ligue (respect, plaisir, tolérance, solidarité, on ), rassemblement près des bancs de touche puis texte sur le même thème lu par les deux capitaines.

Une banderole reprenant lænsemble de ces valeurs fut présentée par les plus jeunes sous lo%il des parents et des amis. Le corps arbitral conduit par E. Plainchamp avait accepté avec le sourire le léger retard de cette rencontre. Il est vrai que tous les partenaires du football, quals soient dirigeants, arbitres, éducateurs, parents, spectateurs ou pratiquants, ont depuis longtemps compris que lævenir du football passe, aussi, par de telles opérations.

Signalons que la rencontre sœst déroulée dans les meilleures conditions. Dœilleurs la convivialité dæprès-match nœvait rien à envier à celle qui avait précédé. Un grand bravo pour le travail des dirigeants et éducateurs des deux clubs.

Cette action s'est déroulée en présence de plusieurs membres de la commission, G Baraudon, D Artus, D Cantet et D Colin, elle fut aussi l'occasion de dialoguer avec plusieurs éducateurs du Poitiers FC, C Sabourin et JC Barrault et le président R Dubois.

### **Opération BUTS et ETHIQUE**

R Gallais a abordé le processus de mise en phase commune des opérations But Fair-Play et du Challenge de l'Ethique. La commission souhaite disposer de temps pour éprouver le nouveau dispositif.

#### **Chartes « Ethique »**

Il conviendra d'alimenter les volets "Parents" et "Club/dirigeant", dans l'esprit des premiers travaux réalisés, c'est-à-dire autour de la valeur de RESPECT.

Prochaine réunion le 26 juin 2019 à 18h dans un lieu qui reste à confirmer.

Les secrétaires, Dominique Artus et Dominique Cantet.



# **INFORMATIONS DIVERSES**



# Classement Arbitres 86 saison 2018/2019

Départemental 1			
ABIDERRAHMANE	ABDERRAZAK	D1	
ALCOBENDAS MONINO	PIERICK	D1	
ANGIBAUD	AXEL	D1	
AUGER	LUDOVIC	D1	
CHIGNARD	MORGANE	D1	
DESROCHE	CHRISTOPHE	D1	
FERREIRA COELHO	DAVID	D1	
FLEURIAUD	QUENTIN	D1	
GALLAS	ANTHONY	D1	
GRELAT	TRISTAN	D2	
KASSI	TARIK	D1	
LAGHZAOUI	RACHID	D1	
PRISCOGLIO	THOMAS	D1	
TAILLET	LUDOVIC	D1	
TOURRAIS	ISABELLE	D1	

Départemental 2			
ARDILLON	STEPHANE	D1	
CARTAIS	ANTOINE	D2	
DENIEUL	TONY	D2	
DUBOIS	LUDOVIC	D2	
GUILLEBAULT	MAXENCE	D2	
HADJ BELKACEM	RIYADH	D2	
HALOTEL	JEAN SEBAST	D2	
HEE	FRANCOIS	D2	
IMBERT	FABRICE	D2	
LECOMTE	JEAN PIERRE	D1	
PAJAUD	DAMIEN	D3	
RABHI	IMADEDDINE	D2	
RABHI	ABDERRAHMANE	D2	
REAULT	CLEMENT	D1	
RODRIGUEZ	TANGUY	D2	
SAID OMAR	RAYAN	D2	
VANWYNSBERGHE	BENOIT	D2	

	Départemental 3	
AUDIGUET	PIERRE	D3
BALLESTER	RUDY	D3
BEAUJARD	PIERRICK	D3
ВО	SIMON	D3
BOUE	ALEXANDRE	D3
CHAMOLEY	HUGO	D2
CHARTREUX	BENJAMIN	D2
DUBREUIL	CYRIL	D3
EPAIN	LOIC	D3
FATIHOU	ALI	D3
FOURNIER	GAEL	D3
GARDAIS	FLAVIEN	D3
GERMANAUD	LAURENT	D3
GIRAUD	NICOLAS	D2
HORDE	EMMANUEL	D4
IMBERT	CHRISTOPHE	D3
LACHE	WILLY	D3
MERAIMI	AYMEN	D4
MIGNON	FABRICE	D3
OUVRARD	FREDERIC	D2
REVEREAU	THIERRY	D3
RIDAY	KASSIM	D3
TADJIDDINE	OMRANE	D2
TAYDAS	YAHYA	04

Arbitres Assistants		
BERGERON	SEBASTIEN	AAD1
DUVAL	AYMERIC	AAD1
FAVARD	FLORENT	AAD1
MESRINE	SABRINA	AAD1
MINEO	SEBASTIEN	AAD1
ROUSSEAU	MATHIEU	AAD1
BERNARD	VALENTIN	AAD2
COVAL	MANUEL	AAD1
HERAULT	FR. DOMINIQUE	AAD1
MICHEAU	JONATHAN	AAD2
NGADOU YIMGA	GABRIEL	AAD1





# Classement Arbitres 86 saison 2018/2019

Départemental 4			
ALCOBENDAS	EDDY	D4	
ALVARADO ROMERO	CINTHIA	D4	
AUCHER	DIMITRY	D4	
BAKRI	DJILALI	D4	
BEN SAID	HASSAN	D4	
BONVARLET	LAURENT	D4	
BOURDON	JEAN CLAUDE	D4	
CASADEBAIG	RICHARD	D4	
CHIKHAOUI	BOUALEM	D4	
CLAIR	FRANCK	D4	
CLAIRGEAU	NICOLAS	D4	
COSTES	MAXIME	D4	
COUSIN	MICHEL	D4	
DAUNAY	XAVIER	D4	
DELCEL	CHRISTIAN	D3	
DIAS MOREIRA	JEAN PHILIPPE	D4	
DIONET	DOMINIQUE	D4	
DJAILANI	NIZARI	D4	
DROUHAULT	CYRILLE	D4	
DUMIOT	BRUNO	D4	
DUPUIS	CHRISTOPHER	D4	
DURAND	VINCENT	D3	
EHANNO	YVES	D4	
FOURNIER	TEDDY	D4	
FRECHIN	ERIC	D4	
GAGNAIRE	STEPHANE	D4	
GALLOT	PATRICK	D4	
GBANDJABA	PALAMANGUE	D4	
GERMANAUD	BAPTISTE	D3	
GRAPPEY	TONY	D4	
GREGOIRE	SEBASTIEN	D4	
GRIMAUD	SEBASTIEN	D4	
HONNO	JEROME	D4	
KABIRI	ABDESLAM	D3	
LABOUIDYA	AYMEN	D4	
LAVRARD	BENOIT	D3	
MAINGUENEAU	JONATHAN	D3	
MARTIN	MATHIEU	D4	
MASSALA KAYA	RHODES	D4	
MATHELIN	CHRISTOPHER	D4	
METAYER	MICHAEL	D4	

MONNEREAU	JONATHAN	D4
MONOT	LUDOVIC	D4
MOREAU	PASCAL	D4
MORISSET	CORALIE	D4
NKAMBA NZINGA	DAGIT	D3
OBIN	JEAN PIERRE	D4
OURAHOU	ABDELGHAMI	D4
PICHARD	JEAN LUC	D4
PINARD	ALEXANDRE	D4
POIDEVIN	DENIS	D4
PONTHIEU	JEROME	D4
PREVEAUX	CHRISTIAN	D4
PREVOST	BAPTISTE	D4
RENOUX	PHILIP	D4
RIADI	AZEDDINE	D4
ROBIN	ALAIN	D4
ROOSE	SEBASTIEN	D4
SARRAZIN	JEROME	D4
SY	OUMAR	D4
TARD	JEAN PIERRE	D4
UCAR	BAYRAM	D4
WORONIAK	FABRICE	D4
ZINGA	ABRAHAM	D4





#### LA PASSION DU FOOT, LA DYNAMIQUE EN PLUS!

### Classement Arbitres Stagiaires 2018/2019

NOM	PRENOM	RESULTAT
AUZANNEAU	FRANCOIS	D4
BIGOT	KARL	D4
BONIN	OLIVIER	D4
BOURDIN	ROMAIN	JAD
BOUSBAA	MOUNIR	JAD
BRUNETIERE	EDWARD	JAD
CHAFFOIS	ANTHONY	D4
CHAHIDI	RIFAY	D4
CHAUSSE	EMILIEN	JAD
COURTADIOU	THIBAULT	JAD
GABLIN	ADRIEN	D4
HAMMADI	NICOLAS	D4
HEBRAS	MAXIME	D4
HOLDER	KEVIN	D4
LANDAIS	ROMAIN	D4
LETERTRE	BENJAMIN	D4
LETIC	DAMIR	D4
MITAULT	HUGUES	JAD
OYONO MENGUE	ALEXANDRE	JAD
PADIOLEAU	VINCENT	D4
PINOGES	CHRISTOPHE	D4
PIVETEAU	AURELIEN	D4
RICROS	NICOLAS	D4
RIFFORT	DAMIEN	D4
RONDELOT	Franck	D4
SALLE	AHMED	D4
SOILIHI	BAIHAK	D4
TRUTON	THOR	D4

NOM	PRENOM	RESULTAT
BELLI	Astrid	Reste stagiaire
BEN ABOUTOIHI	FARID	Reste stagiaire
EL GOUMRI	ABDELOUIAHAD	Reste stagiaire
FONTAINE	JEAN-CHARLES	Reste stagiaire
MORISSET LE DUIGOU	ANTONIN	Reste stagiaire



# **JURIDIQUE**

#### REGLEMENTATION SUR LE CONTROLE DES MUTATIONS

**PAGE 1/2** 

#### Titre 1 - LES OPPOSITIONS AUX CHANGEMENTS DE CLUB

#### Point 1 – Périodicité

La période normale de changement de club pour les joueurs est fixée du 1er Juin au 15 Juillet inclus.

Sur cette période, les clubs peuvent s'opposer au départ de leurs pratiquants sous un délai de 4 jours à compter de la notification de départ reçue sur FOOTCLUBS et simultanément sur la messagerie ZIMBRA.

A titre d'exemple, si vous recevez une notification de départ d'un joueur le 25 Juin, vous avez jusqu'au 29 Juin inclus pour formuler votre opposition via FOOTCLUBS.

#### Point 2 – La saisie d'une opposition

Uniquement sur FOOTCLUBS dans le menu Licences – Notifications en cliquant sur le triangle rouge à droite de la notification de départ du joueur.

#### Point 3 - Les motifs recevables

#### 1- Sur la forme

L'intitulé doit comprendre un motif précis et une obligation de montant associé au motif de refus

#### 2- Sur le fond

#### Plusieurs critères retenus :

- Non-paiement de la cotisation 2018-2019 avec une production obligatoire à l'instance régionale d'une copie du
  courriel ou courrier adressé au licencié lui rappelant son devoir de cotisation.
   Cette preuve d'information ne doit pas être fournie immédiatement par des clubs venant de Ligues extérieures,
  la Commission se chargeant de demander ce document à l'issue du premier examen en Commission.
- Non-paiement de la cotisation 2019-2020 sans nécessité de prouver à l'instance régionale le devoir d'information auprès du licencié n'ayant pas réglé cette cotisation.
- <u>Dettes</u> (équipements, frais disciplinaires, droit au changement de club) avec une production obligatoire d'une reconnaissance de dettes signée du club et du licencié concerné
- Raison sportive (départ massif de plusieurs licenciés U6 à U16 d'une même catégorie vers le même club article 39 des RG de la LFNA voté en AG de Novembre 2018)

Exemple d'oppositions non recevables : « Doit de l'argent » - « N'a pas payé sa cotisation » - « Dettes Buvettes »

#### Point 4 - La tarification

Les frais d'opposition sont de 28€.

Ils seront à la charge du club émettant une opposition si cette dernière est jugée non recevable.

Ils seront à la charge du licencié si le club émettant l'opposition a produit les pièces demandées rendant celle-ci recevable, et si le club le formule dans l'intitulé de l'opposition.





# **JURIDIQUE**

#### **REGLEMENTATION SUR LE CONTROLE DES MUTATIONS**

**PAGE 2/2** 

#### Titre 2 - LES LITIGES HORS PERIODE

#### Point 1 - Périodicité

Les demandes de changement de club saisies à partir du 16 Juillet et jusqu'au 31 Janvier pour les équipes Nationales, Régionales et Départementale 1 sont considérées comme Hors Période.

Elles le sont également pour toutes les autres équipes à partir de la Départementale 2 après le 31 Janvier.

L'accord du club est alors une obligation pour les licenciés U12 à SENIORS.

#### Point 2 - Comment saisir la Commission ?

La Commission examinera les dossiers litigieux sur demande des clubs désirant faire signer un joueur Hors Période. Cette demande d'examen de dossiers par la Commission devra être motivée par un courrier du joueur et du club l'accueillant en montrant le caractère abusif du blocage. Tous ces documents seront adressés à l'instance régionale par courrier ou courriel (vvallet@lfna.fff.fr).

Ainsi, tant que la Commission n'aura pas en sa possession les pièces justificatives (courrier du joueur et du club justifiant l'élément de blocage), cette dernière n'examinera le dossier sur un Procès-Verbal.

Point 3 - Comment la Commission traite le dossier?

#### Deux cas de figures :

#### 1- le joueur n'a pas renouvelé sa licence pour la saison en cours :

La Commission pourra estimer abusif tout <u>blocage</u> (non réponse à la sollicitation de l'accord du club quitté via FOOTCLUBS ou à la sollicitation de la Commission Régionale) ou tous motifs autres que ceux cités à l'article 3.2

#### 2- le joueur possède une licence pour la saison en cours :

La Commission Fédérale des Règlements et Contentieux, dans son P.V. du 21 Février 2018, indiquent les points suivants :

- Un club qui décide de refuser une Mutation Hors Période n'est pas dans l'obligation de motiver son refus
- C'est au club d'accueil d'apporter à la Ligue la preuve que le refus est abusif
- Le simple fait de ne pas répondre ne peut être considéré comme abusif

La Commission ne pourra donner son accord que si elle estime le caractère exceptionnel du changement de club.

#### Titre 3 - article 39 des RG de la LFNA

Conformément à l'article 99.3 des Règlements Généraux de la F.F.F. et à l'exception des cas particuliers prévues dans ces règlements, <u>le changement de club</u>, en période normale ou hors période, <u>de plus de 3 joueurs ou joueuses d'un même club</u> ou d'un Groupement de Jeunes et <u>de la même catégorie d'âge</u>, <u>au bénéfice d'un autre et même club est interdit</u>, ceci dans l'intérêt des clubs et la pérennité des équipes.

Il appartiendra au club quitté de solliciter, dans un délai de 4 jours francs à compter du jour de la saisie de la demande de changement de club dans FOOTCLUBS, l'intervention de la Commission Régionale compétente en motivant sa demande et en s'opposant au(x) départ(s) du ou des joueur(s) ou en refusant de délivrer le(s) accord(s) de sortie.

En cas d'opposition(s) jugée(s) recevable(s) par la Commission, le club demandeur verra ses frais d'opposition remboursés.

